

Adresse / Serienbrief

Berne, mai 2011

Lettre d'information de l'ISFM 1/2011, rapport de gestion

## Lettre d'information de l'ISFM 1/2011

*«I suppose I would want to be remembered as a competent clinical teacher. It is one of the highest professional privileges anyone can wish for.»*

*William J. Hall*

Madame, Monsieur,

Etre jeune dans un monde en pleine mutation: telle est, en l'occurrence, la situation de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue ISFM qui fête son deuxième anniversaire. Vous trouverez en annexe [le rapport de gestion](#) sous une forme remaniée. Nous espérons qu'il vous plaira et que vous pourrez consacrer un peu de temps à sa lecture. Par la présente, nous saisissons l'occasion pour vous communiquer quelques informations d'actualité.

Tout d'abord, nous aimerions vous remercier sincèrement de votre engagement actif en faveur de la formation médicale postgraduée et continue en Suisse. Depuis ses débuts, la profession médicale a toujours eu à cœur non seulement d'exercer son art mais aussi de transmettre à la génération montante les connaissances et les aptitudes nécessaires. Dans les lignes qui suivent, nous vous donnons quelques précisions sur la manière avec laquelle l'ISFM soutient la tâche primordiale des personnes en charge de la formation postgraduée.

### **Prestations pour les membres, simplification pour les sociétés de discipline médicale: La plate-forme de la formation continue et e-logbook**

Outre les tâches courantes comme la révision des programmes de formation postgraduée, les visites d'établissements et l'enquête auprès des médecins-assistants, nous avons concrétisé cette année deux projets importants, conçus comme prestations de l'ISFM. La plate-forme de formation continue est une aide précieuse pour les médecins qui doivent accomplir leur formation continue car elle en simplifie la gestion et décharge les sociétés de discipline de cette tâche (nous leur recommandons de l'adopter). Beaucoup de médecins considèrent la «récolte des petits pois», soit le comptage des crédits, comme un mal nécessaire; aujourd'hui, le corps médical ne peut plus échapper à l'obligation de documenter sa formation continue. C'est pourquoi, notre objectif est de rendre ce processus aussi simple que possible.

Il en va de même pour les logbooks qui documentent les objectifs de formation atteints et donc la progression des médecins-assistants. Néanmoins, nous aimerions rappeler aux rédacteurs des catalogues d'objectifs de formation le mot d'Osler «We expect too much of the student and we try to teach him too much.» A l'ère du logbook électronique, nous voulons un cursus menant aux titres de spécialiste le moins bureaucratique possible et nous espérons que l'introduction des logbooks ne sera pas assortie de maladies d'enfance..

### **Mini-CEX et DOPS: l'évaluation est intégrée dans le quotidien clinique**

Lorsque des responsables de formation postgraduée parlent de l'introduction de l'évaluation sur le lieu de travail à l'occasion d'une rencontre, ils ne suscitent guère l'enthousiasme de leurs auditeurs. Certes, il existe différentes méthodes, mais le principe de l'évaluation continue des progrès accomplis dans le cadre de la formation postgraduée est désormais un standard mondial. Pour cette raison, l'ISFM a chargé l'IML (Institut d'enseignement médical de l'université de Berne) d'élaborer un ensemble de Mini-CEX (Mini-Clinical Evaluation Exercises) et de DOPS (Direct Observations of Procedural Skills) avec les sociétés de discipline médicale. Ces méthodes d'évaluation ne sont certainement pas conçues comme une entrave administrative mais elles ont pour but de soutenir et de structurer des activités qui font partie de la formation postgraduée. Les tests effectués dans des cliniques pilotes ont confirmé que l'évaluation sur le lieu de travail s'inscrit dans le quotidien clinique sans créer de gros problèmes. Nous encourageons vivement les responsables de la formation postgraduée de tester et d'introduire ces instruments sans idée préconçue.

### **La formation postgraduée a un coût. Qui paie?**

Le nouveau financement hospitalier est imminent et les incertitudes sont grandes! Indépendamment des questions relatives à l'introduction du système DRG, de nombreux médecins-assistants ainsi que les responsables de leurs établissements de formation postgraduée se font du souci car le financement futur de la formation postgraduée n'est pas encore clarifié. Une chose doit toutefois être acquise pour tous les acteurs (gouvernements, administrations, directions d'hôpital et caisses-maladie): une formation postgraduée médicale bien structurée est la base et la condition sine qua non pour que le système de santé puisse continuer à fonctionner! Prévoir un financement adéquat est un «devoir public».

Nous ne pensons pas que notre système de formation subira un «crash» en janvier 2012, mais nous craignons une diminution nette ou larvée de la qualité. Pour l'heure, un groupe de travail institué par la Conférence des directeurs cantonaux de la santé (CDS) et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), et regroupant des experts des institutions concernées, élabore des recommandations pour les directeurs cantonaux de la santé. Ces experts prévoient une subvention par médecin-assistant pour les unités hospitalières reconnues comme établissements de formation postgraduée. Conjointement avec l'Association suisse des médecins-assistants et chefs de clinique (ASMAC), nous suivons l'évolution de la situation et si elle est défavorable, nous devons prévoir des démarches dans le cadre desquelles nous pourrions avoir besoin de votre soutien actif.

## Accrédité et motivé: l'ISFM soutient les établissements de formation postgraduée

Après 2005, 2011 est à nouveau une année d'accréditation de tous les cursus de formation postgraduée par le Département fédéral de l'intérieur. Depuis que les titres de spécialiste sont devenus des titres fédéraux, ils sont remis par l'ISFM dans le cadre d'un mandat étatique (le complément apprécié de «FMH» dans l'énoncé du titre de spécialiste ne signifie aujourd'hui effectivement qu'une chose, à savoir que son détenteur est membre de la FMH). C'est pourquoi, la Confédération examine périodiquement si la formation postgraduée répond aux exigences de la loi sur les professions médicales. Cet examen est effectué dans le cadre d'un processus très cher, laborieux et ayant besoin d'être optimisé au moyen de rapports d'autoévaluations, d'évaluations d'experts et de visites d'établissements de formation postgraduée. Cette procédure est dirigée par l'OFSP, administrée par l'OAQ (Organe d'accréditation et d'assurance-qualité), conseillée par la MEBEKO (Commission fédérale des professions médicales) et payée par l'ISFM. D'après le droit de regard dont dispose l'ISFM sur cette procédure, beaucoup d'experts étrangers confirment le niveau élevé de la formation postgraduée en Suisse. En août, nous recevrons la décision d'accréditation et elle sera éventuellement assortie de recommandations ou de conditions. Nous attendons naturellement que ces dernières soutiennent nos efforts pour le développement de la formation médicale.

Indépendamment de l'issue du processus d'accréditation, nous sommes convaincus que l'ISFM est non seulement une organisation qui administre et met en œuvre la Réglementation pour la formation postgraduée dans le cadre de la LPMéd, mais qu'elle est aussi une institution qui anticipe la formation médicale et l'adapte aux besoins de notre système de santé.

N'oublions pas de souligner que nous entreprenons aussi tout ce qui est pensable pour soutenir les formateurs et les établissements de formation postgraduée par des prestations et des offres axées sur la pratique. Simultanément, nous attendons une certaine flexibilité de leur part lorsque que des nouveautés s'imposent d'elles-mêmes. Dans ce contexte, nous faisons confiance à la collaboration créative et active avec les sociétés de discipline, les facultés de médecine, l'ASMAC et en particulier avec tous les formateurs. Vos propositions d'amélioration et vos idées pour de nouveaux concepts sont toujours les bienvenues et nous sommes aussi attentifs aux remarques critiques, car l'absence de tout écho nous est d'aucun secours. Nous vous remercions cordialement pour chaque feed-back, chaque suggestion ou toute réflexion!

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

### FMH

Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)



Dr Werner Bauer  
Président



Christoph Hänggeli, avocat  
Directeur